

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/08/2021

Date convocation : 23 août 2021

Excusé : Serge MIDROIT

Lecture du compte-rendu du 09/07/2021 : approbation du Conseil

### ▪ Location appartement Maison du Bourg :

Le Conseil Municipal fixe le montant du loyer à 430 €/mois avec provisions pour charges de 100 €/mois à compter du 01/09/2021.

### ▪ Mur du cimetière :

M. le Maire présente deux devis pour les travaux de réfection du mur du cimetière. Le Conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise Matichard – 63840 Viverols pour un montant de 20 100 € HT soit 24 120 € TTC.

### ▪ ALF : Modifications statuts :

Le Conseil approuve les modifications des statuts d'ALF :

- Retrait du gîte l'Ecole Buissonnière sur la commune de Mayres
- Suppression des logements sur la commune de St Pierre la Bourlhonne
- Intégration de deux tronçons de voirie forestière sur les communes de :
  - Saillant / La Chaulme / St Romain
  - St Bonnet le Chastel / Chambon sur Dolore / St Germain l'Herm

### ▪ SIEG : Modification des statuts :

Le Conseil approuve les modifications des statuts du SIEG en particulier le nouveau nom « Territoire d'Energie Puy de Dôme ».

### ▪ Questions diverses :

- Adressage : La pose des piquets se fera la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre. La livraison des plaques est prévue vers le 15/09.
- Le nettoyage du Bourg a été effectué par l'entreprise Soleillant – 43 St Jean d'Aubrigoux
- La commune prendra en charge le transport des enfants de l'école pour se rendre à la piscine à Ambert.
- Un studio est loué depuis le 01/09/2021
- Voirie : Suite à un violent orage, de nombreux chemins ruraux ont subi d'importants dégâts.
- Personnel communal : M. Philippe BREUIL fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01/10/2021.
- Collecte tri sélectif : Pendant la période estivale, des problèmes récurrents de collecte de tri sélectif dans plusieurs points en particulier à Toms (bac jaunes saturés) ont été signalés à ALF.